



# Une plainte sera déposée contre un fabricant suisse de prothèses de hanche

**Médecine** Après quinze cas problématiques en Suisse romande et plus de trente outre-Sarine, l'association suisse des patients saisit la justice contre un fabricant suisse.

**Fabian Muhieddine**

fabian.muhieddine@lematindimanche.ch

C'est l'une des opérations les plus fréquentes. En Suisse, chaque année, pas moins de 20 000 prothèses de hanche sont posées. L'une d'elles s'est révélée problématique, celle de grande taille dite métal/métal. Il s'agit en fait de chrome et de cobalt. Peu à peu, chez certains patients, le frottement émet de minuscules fragments qui se retrouvent dans le sang. La plupart d'entre eux souffrent alors de malaises. C'est la métallose, selon le terme technique. Mais pour d'autres personnes, les cas les plus graves, un liquide corrosif s'attaque aux os du corps et notamment celui du bassin.

Désormais, le problème est connu des spécialistes au niveau mondial. Mais l'ampleur des dégâts en Suisse, notamment à cause d'un registre national trop récent, reste incertaine. Ces derniers mois, la Fédération suisse des patients a répertorié une quinzaine de cas en Suisse romande.

Côté alémanique, un avocat en contact avec l'association défend à lui seul une trentaine de patients. Bien assez pour que Jean-François Steiert, vice-président de l'association et conseiller national (PS/FR), tire la sonnette d'alarme: «Il faut mener des vérifications dans toute la Suisse et s'assurer que les patients qui por-

tent ce genre de prothèses sont suivis médicalement. Et puis il faudra aussi déterminer les responsabilités.»

Pour cela, il a mandaté l'avocat fribourgeois Pierre Mauron, lui aussi élu PS, pour mener une première action en justice contre un fabricant de prothèses. «Nous avons cherché en vain le dialogue avec les fabricants, explique l'avocat. Face à leur déni total, nous avons décidé de nous tourner vers

**«Face au déni total des fabricants, nous avons décidé de nous tourner vers la justice»**



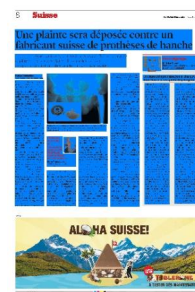
**Pierre Mauron**, avocat de la Fédération suisse des patients

la justice avec le cas le plus grave dont nous ayons connaissance.» Il s'agit d'un Chaux-de-Fonnier, Christian Cuany, qui a perdu la moitié de son bassin. Pierre Mauron se basera notamment sur la loi fédérale sur la responsabilité du fait des produits (LRFP). Aux Etats-Unis, le grand producteur mondial de prothèses, Johnson & Johnson, a versé des milliards de dollars à quelque 8000 patients et il se murmure qu'il aurait passé des accords extrajudiciaires outre-Sarine. Mais c'est bien un

producteur suisse de prothèses, Symbios, basé à Yverdon, et éventuellement un autre fabricant qui se retrouvent dans la ligne de mire de Pierre Mauron. Car ce sont eux qui ont fourni la prothèse de son client. Contacté, Jean Plé, directeur de Symbios, reconnaît d'emblée que «chaque cas est un cas de trop». «Et cela même s'il ne s'agit pour nous que de quelques affaires qui se comptent sur les doigts de la main contre des dizaines de milliers de prothèses que nous fabriquons chaque année.»

Il ajoute: «Nous avons développé ce produit en 2005 dans le but de permettre aux jeunes patients de continuer à faire du sport. Tout était en règle avec les normes en vigueur à l'époque. Nous avons la certification CE pour vendre ce produit dans toute l'Union européenne. Ensuite, dès que nous avons eu connaissance des problèmes, nous avons cessé de fabriquer ce produit en 2011, même si aucune interdiction n'a été prononcée.»

Symbios rappelle que, depuis sa création, le produit n'a jamais été prononcé défectueux. Selon lui, le principe de précaution a été respecté. Il a averti tous les chirurgiens, hôpitaux et cliniques qui ont utilisé ces prothèses: «Nous leur avons même envoyé un protocole pour le suivi des patients.» Le spécialiste parle donc d'une «faillite technologique», dont il ne peut pas



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 135'609  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 8  
Fläche: 66'378 mm<sup>2</sup>

être tenu «responsable».

Du côté des chirurgiens, Alain Farron, président de la Société suisse d'orthopédie et de traumatologie et chef de service au CHUV, relativise: «Il ne faut pas banaliser les choses, mais les gens ne doivent pas paniquer: ce n'est qu'une partie des prothèses de hanche dont il est question.» Et d'expliquer: «La médecine n'est pas une science exacte. Et malheureusement, les nouveaux traitements, surtout en chirurgie, ne sont jamais garantis à 100%.

C'est pour cela qu'un suivi est nécessaire et toute la chaîne doit rester attentive: le fabricant, l'hôpital, la clinique, le chirurgien et le patient. Un registre national a été mis en place et pourra contribuer à l'avenir à l'amélioration de la chaîne.»

Jean-François Steiert, lui, n'entend pas en rester là. Il empoignera cette question politiquement en proposant par exemple l'introduction d'une phase test limitée à un certain nombre de patients pour les pro-

thèses, comme aux Etats-Unis. «La mise sur le marché des médicaments est beaucoup plus réglementée en Suisse», souligne-t-il. Chez Swissmedic, l'autorité de surveillance, on rappelle que seuls 8000 médicaments sont en circulation sur le marché suisse contre 500 000 dispositifs médicaux, du sparadrap aux pacemakers... D'où la question vertigineuse: comment contrôler tout ça? ●



Radio d'une prothèse de hanche (photo d'archives) avec le haut de la vraie prothèse implantée dans le corps du Chaux-de-Fonnier Christian Cuany. Ulrike Neumann/GettyImages-DR



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 135'609  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 8  
Fläche: 66'378 mm<sup>2</sup>



## Témoignage

**Christian Cuany**  
Chef concierge de l'administration  
de la Ville de Neuchâtel

### «A cause de la prothèse, je n'ai plus qu'un demi-bassin et une jambe trop longue»

A 48 ans, Christian Cuany a repris le travail à 100% en août dernier. Et il en est fier. La terrible histoire de ce chef concierge de l'administration de la Ville de Neuchâtel, qui dirige une trentaine de personnes, commence en 2006. A l'époque, il a 39 ans et fait beaucoup de vélo. Mais l'hyperactif se retrouve obligé de passer sur le billard. De l'arthrose. Une prothèse de hanche est nécessaire. Ce sera une métal/métal, chrome/cobalt. L'opération se passe bien. Le rétablissement aussi. Mais deux ans plus tard, Christian Cuany commence à ressentir des douleurs. «Au début, je me trouvais des excuses. Je me disais que j'avais fait trop d'efforts physiques. Et je prenais des anti-inflammatoires.» En 2010, un claquement

sourd, «impressionnant», apparaît. «Ma femme m'interdisait de me retourner dans mon lit et ne supportait plus mon irritation», explique-t-il. Le Chaux-de-Fonnier va consulter plusieurs fois. La réponse est toujours la même: tout va bien. «J'ai le souvenir horrible d'un week-end à Prague où je me traînais d'un banc à l'autre.» L'homme avale ses anti-inflammatoires et essaie de continuer une vie normale. Jusqu'en octobre de l'année dernière. «Je donnais un coup de main pour un déménagement. A midi, je soulève ma jambe sur une barrière pour attacher mes lacets. J'entends un craquement horrible et ressens une douleur atroce. Et j'ai dit à un ami: «Cette fois, la prothèse a tout traversé.» Les tests médicaux le confirmeront: une partie du

bassin, presque la moitié, a disparu et la prothèse de Christian Cuany repose désormais directement sur la chair. «Je pensais supporter la douleur, mais pas à ce point. C'est d'ailleurs mon plus grand regret: j'aurais dû me plaindre bien avant.» La nouvelle opération s'annonce compliquée. Les chirurgiens de l'hôpital de l'Île, à Berne, s'y préparent pendant deux mois. Deux mois «en enfer». Christian Cuany ne supportait plus la morphine. En décembre, l'intervention dure huit heures. «Les médecins ont retiré deux gros bols d'un liquide bizarre, rempli de métal et corrosif, qui a attaqué mon bassin.» Ils ont aussi reconstruit le bassin avec «de la ferraille, du ciment et des greffes d'os». «Et comme c'était compliqué, j'ai une jambe de deux centimètres

plus longue.» Christian Cuany doit apprendre à vivre avec le mal de dos dû à cette légère différence. «Mais ma vie va beaucoup mieux», assure-t-il, malgré l'angoisse pour l'avenir: «Je ne sais pas si le bassin tiendra. Je suis le cobaye.» Les médecins surveillent de près son taux de chrome et de cobalt dans le sang. Et il attend impatiemment l'action en justice contre le fabricant de la prothèse. «Je veux qu'il douille, lâche-t-il. Il aurait pu envoyer une lettre à ceux qui portent la prothèse problématique pour les prévenir mais il a préféré la politique de l'autruche. Même pour une batterie de voiture défectueuse, on prévient les clients! Je sais qu'on n'est pas aux Etats-Unis, je ne deviendrais pas millionnaire, mais je veux que la justice reconnaisse mon tort moral.»